

L'Aluette

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

BEAUVOIR - SUR - MER

BELLE ANNÉE

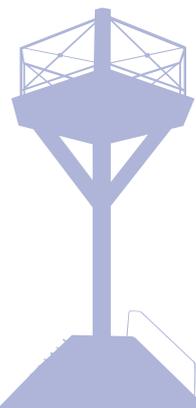
2025



Les Anciennes Halles décorées aux couleurs des fêtes de fin d'année



Janvier - Mars 2025 - Numéro 175





Vivre entre Terre et Mer

VIE DU CONSEIL
P. 4

VIE MUNICIPALE
P. 11

VIE EN
DÉVELOPPEMENT
P. 28

VIE ASSOCIATIVE
P. 32

AGENDA
P. 36

L'Aluette

Magazine trimestriel - Tirage : 2850

Directeur publication : Jean-Yves BILLON, Maire

Impression : MAS Publicité - Imprimerie du Marais

Photothèque : Services municipaux, Département de la Vendée, Delagneau Electricité, Guillaume De Simon, Centre Médical ESCoRTer et diverses associations

Mairie de Beauvoir sur Mer :

Place de l'Hôtel de Ville - CS 10046 - 85230 Beauvoir sur Mer

Tél. : 02 51 68 70 32 - Fax : 02 51 68 03 56

Site internet : www.mairie-beauvoirsurmer.fr

Le Maire
—
Jean-Yves
BILLON



Chères Belvélines, chers Belvépins,

Malgré un contexte économique compliqué, plusieurs projets ont pu être réalisés ou engagés en 2024. Les travaux de rénovation du groupe scolaire sont bien engagés. Le centre-ville change progressivement de visage. Nous avons également pu achever la viabilisation des lots du lotissement communal Saint Louis, la majeure partie est déjà commercialisée, seuls 2 lots restent disponibles à la vente. Pour l'église St Philbert, la restauration des mobiliers de la Chapelle de la Vierge est en cours. Ceux-ci pourront retrouver leur place au sein de l'église dès la fin de la restauration du retable.

Depuis plusieurs années, les ressources financières des collectivités sont de plus en plus contraintes. Les principaux financeurs revoient à la baisse leur politique de subventionnement. Aussi nous nous devons d'être extrêmement prudents pour l'année qui s'annonce, et privilégier l'entretien de la voirie et du patrimoine bâti communal, avant de nous lancer dans d'autres projets conséquents. Je tiens à ce que la qualité des équipements proposés aux habitants soit conservée. Je me dois aussi d'assurer le maintien du service public.

L'économie générale de la commune reste dynamique. La zone d'activités du Clos St Antoine se développe avec l'installation de nouvelles entreprises. L'extension de cette zone a été validée dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

L'année 2024 aura connu de belles manifestations qui mettent notre territoire à l'honneur, telles que l'accueil de la course cycliste du Circuit des Plages Vendéennes et de la Flamme Olympique sur le Passage du Gois le 4 juin dernier.

Je me réjouis également de la concrétisation du projet ESCORTER, qui permet la venue de personnels soignants au sein des bureaux de consultation du cabinet médical communal situé Grand Rue pour la prise en charge des patients sans médecin traitant. J'espère que ce projet aboutira à l'installation pérenne de nouveaux médecins sur Beauvoir sur Mer.

Dans le but de la préservation de notre patrimoine naturel, un projet de création d'une réserve naturelle régionale est à l'étude sur des terrains appartenant au Conservatoire du Littoral et à la Ligue de Protection des Oiseaux de Vendée dans le secteur du Bout de Sac. Toutes les activités qui y sont exercées seront maintenues pour le bon équilibre du site.

Pour les animations organisées par la Municipalité, je vous invite toutes et tous à venir participer à notre belle Fête du Jeu, qui aura lieu le dimanche 2 février, exceptionnellement au sein de la Maison des Associations, chemin de la Chèvre.

Je vous offre mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 et vous souhaite une pleine réussite dans tous vos projets, personnels et professionnels.

Belle et heureuse année 2025 à toutes et tous !

VŒUX DU MAIRE 2025



Cérémonie des vœux du Maire

Le 6 janvier 2025 s'est tenue la cérémonie au cours de laquelle Monsieur le Maire Jean-Yves BILLON a présenté ses vœux à la population.

La cérémonie s'est déroulée exceptionnellement dans la salle omnisports, la salle polyvalente étant encore utilisée par le restaurant scolaire.

Après la projection d'un film retraçant les actions et temps forts de l'année 2024, Gwénaëlle LÉOSTIC, Directrice Générale des Services, les membres du Conseil Municipal des Enfants et Denis TESSON, 1^{er} Adjoint au Maire, ont tour à tour exprimé leurs vœux au Maire, au Conseil Municipal et aux belvépins.

Hommage à Monique MANDIN

Monsieur le Maire a rendu un vibrant hommage à Monique MANDIN, décédée à l'été 2024, en rappelant son engagement en tant qu'élue municipale pendant 37 ans de 1983 à 2020, et au sein du monde associatif de la commune.

Bilan de 2024

Lors de son discours, Monsieur le Maire est revenu sur les différentes réalisations de l'année 2024 telles que la réalisation des deux premières phases de l'aménagement du centre-ville, le démarrage des travaux de rénovation du groupe scolaire par l'extension du restaurant scolaire, ou le démarrage des travaux d'aménagement du bâtiment destiné à l'associa-

tion l'Outil en Main. Ces derniers travaux sont bien avancés.

Monsieur le Maire a félicité les équipes pour le maintien en 2024 de la 3^{ème} fleur au concours des Villes et Villages Fleuris, qui reconnaît le travail réalisé pour l'entretien et l'embellissement environnemental de la commune.

Il s'est également réjoui de la concrétisation du projet appelé ESCORTER qui permet depuis le 1^{er} octobre 2024 la venue de soignants supplémentaires sur la commune pour les patients sans médecins traitants.

Monsieur le Maire est par ailleurs revenu sur les différents événements climatiques de l'année 2024 en remerciant les services qui sont intervenus pour aider les personnes sinistrées et sécuriser les voiries. Il a annoncé la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales pour la détermination d'un programme de travaux pour la création de réseaux, la recherche de zones d'expansion de crues et la réhabilitation de réseaux vétustes. Pour l'amélioration de la qualité de l'eau des travaux importants pour le stockage des eaux usées vont être lancés, à savoir la création d'un bassin tampon supplémentaire de 1450 m³ sur le site de la station d'épuration pour augmenter la capacité de stockage des eaux lors d'épisodes pluvieux importants.

Une année 2025 sous le signe de la prudence

Le contexte actuel d'instabilité gouvernementale incite à la prudence. Les montants de la loi de finances pour 2025 ne sont pas encore connus, et dans l'incertitude des attributions de dotations qui seront perçus et des taux de subventionnement qui pourraient être alloués aux projets, la priorité sera donnée à la poursuite des investissements engagés auxquels seront proposés au conseil municipal en plus : l'aménagement

extérieur de la bibliothèque-ludothèque, la création de terrains de pétanque et d'un parcours sportif dans le parc du Cornoir.

Au titre des dossiers communautaires, Monsieur le Maire a annoncé l'applicabilité récente du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal, approuvé le 12 décembre 2024, qui a permis à la commune de confirmer sa volonté de créer un contournement des 3 communes Saint-Urbain, Saint-Gervais et Beauvoir sur Mer, qui supprimerait ainsi le passage dangereux continu des poids lourds en centre-ville. Monsieur le Maire a enfin annoncé la création prochaine d'une passerelle sur l'étier de Sallertaine en aval du Grand Pont pour permettre le franchissement sécurisé de l'étier par les cyclistes et randonneurs.

Monsieur le Maire a conclu son allocution par quelques chiffres : 18 naissances en 2024, contre 28 en 2023. 77 permis de construire pour la construction de 81 logements dont 37 maisons individuelles, contre 85 permis de construire pour 32 maisons individuelles en 2023. La population au 1^{er} janvier 2025 est de 4012 habitants, contre 3939 en 2024, chiffre actualisé suite au recensement réalisé en 2024.

La cérémonie s'est poursuivie par la mise à l'honneur par Sophie BRIÉE, Adjointe à la vie associative, de plusieurs associations : L'Océane Twirling, le Judo Club et le Secours catholique, et de deux jeunes belvépins : Solène GABORIT pour son élection Miss Petite Universe et Clément BONNIN pour sa médaille d'Or au concours national des meilleurs apprentis.

Jean-Yves BILLON, décoré de la médaille d'honneur

En clôture de la cérémonie, Denis TESSON, a remis à Monsieur le Maire la médaille d'honneur échelon Or pour ses 35 années d'engagement en tant qu' élu au service des belvépins.

Conseils Municipaux

Extraits de la séance du 3 septembre 2024

Absents ayant donné pouvoir : M. TESSON Denis à M. ANDRÉ Peter, M. DENIS Laurent à M. BÉHAR Nicolas

Absente excusée : Mme POUTHÉ Sandrine, jusqu'à la délibération n°85/24

Absents : Mme FRADET Annabelle, M. PILLET Jean-François

Reversement au budget du CCAS du tiers du produit des concessions dans le cimetière

Le Conseil Municipal, lors de la séance en date du 26 Monsieur le Maire informe l'assemblée que la loi n°96-142 du 21 février 1996 a abrogé la disposition de l'article 3 de l'ordonnance du 6 décembre 1843 relative aux cimetières, prévoyant la répartition du produit des concessions funéraires à hauteur d'un tiers au bénéfice du centre communal d'action sociale.

Dès lors, en l'état actuel du droit, le reversement d'un tiers, ou autre quote-part, du produit des concessions funéraires au centre communal d'action sociale constitue une simple faculté pour les communes.

Cette pratique ayant perduré dans la collectivité malgré la promulgation de la loi n°96-142, il est proposé, pour répondre à la demande du Service de Gestion Comptable de Challans de l'officialiser ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de reverser le produit des concessions funéraires à hauteur d'un tiers au bénéfice du centre communal d'action sociale.

Challans Gois Communauté – Projet d'extension du restaurant scolaire – Approbation de la convention pour l'attribution d'un fonds de concours

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de communes a voté une enveloppe budgétaire en 2024 afin de participer au financement de projets communaux.

Le fonds de concours attribué à la commune de Beauvoir sur Mer s'élèverait à 54 529 € et doit représenter au maximum 50 % du montant H.T. restant à la charge de la commune, après déduction des subventions éventuellement perçues.

La commune de Beauvoir sur Mer souhaite faire financer le projet d'extension du restaurant scolaire dont le coût HT est estimé à 831 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à conclure avec la communauté de communes Challans Gois Communauté pour l'attribution à la commune d'un fonds de concours de 54.529,00 € pour le projet d'extension du restaurant scolaire

SyDEV – Programme d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics – Approbation de la convention

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune peut bénéficier d'une subvention du SyDEV, pour les travaux de rénovation du groupe scolaire du Gois, dans le cadre du programme d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette subvention s'élève à un montant de 120 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver la convention n°P.PR.018.22.001 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'opérations de rénovation énergétique à conclure avec le SyDEV dans le cadre du programme d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics établissant une aide financière du SyDEV à hauteur de 120.000 €.

ASSOLI – Attribution dégressivité 2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à la convention de partenariat 2023-2026 conclue avec l'ASSOLI et les communes de Bouin, St Gervais et St Urbain le 28 octobre 2022, il convient de verser à l'ASSOLI la somme de 5 828,22 € correspondant à la part communale de prise en charge de la dégressivité des aides de la CAF apportées à l'ASSOLI au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour l'année 2023, basée sur la fréquentation 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de verser à l'ASSOLI la somme de 5 828,22 € correspondant à la part communale de prise en charge de la dégressivité des aides de la CAF apportées à l'ASSOLI au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour l'année 2023, basée sur la fréquentation 2023.

Cabinets médicaux de la Résidence Billon – Modification du tarif de location du bureau n° A 103

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, la locataire du bureau n° A 103 de la Résidence Billon a adressé une demande afin de louer le bureau à la journée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de fixer le tarif du loyer du bureau n° A 103 des cabinets de la Résidence Billon situés 7 A grand Rue comme suit :
 - > 355 € par mois ou
 - > 20 € par jour

Acquisition parcelle AZ n°312 – Chemin du Fief Buord

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le propriétaire du lotissement l'Obione, situé chemin du Fief Buord, souhaite céder à la commune à l'euro symbolique la parcelle cadastrée section AZ n°312.

Cette parcelle, qui est située en dehors du périmètre du lotissement l'Obione, constitue une partie des espaces verts du lotissement, et à vocation à être cédée à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle cadastrée section AZ n°312 d'une superficie de 321 m² constitutive d'un espace vert du lotissement l'Obione situé chemin du Fief Buord

Lotissement communal Saint Louis – Cession des lots n°8 et 12

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de viabilisation de l'ensemble des lots du lotissement communal Saint Louis situé chemin de Saint Louis sont terminés et qu'un arrêté de vente de lots a été pris.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°100/2023 en date du 9 octobre 2023, le prix de vente des lots a été fixé à hauteur de 100 € TTC /m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De céder à Monsieur ANDRE Sébastien, domicilié 18 rue du Petit Train à Beauvoir sur Mer le lot n°8 du lotissement communal Saint Louis, cadastré section AS n°476, d'une superficie de 340 m² au prix de 100 € TTC /m², soit un montant de 34 000 € TTC
- De céder à Madame AYMAMI Léa, domiciliée 3 Allée des Myosotis à Saint Jean de Monts le lot n°12 du lotissement communal Saint Louis, cadastré section AS n°472, d'une superficie de 334 m² au prix de 100 € TTC /m², soit un montant de 33 400 € TTC.

SyDEV – Convention pour effacement du réseau électrique – Rue des Jacobins

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SyDEV accepte d'engager et de financer des travaux d'effacement du réseau électrique rue des Jacobins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver la convention fixant les modalités techniques et financières de l'opération d'effacement du réseau électrique rue des Jacobins, et prévoyant une participation communale à hauteur de 41.045,00 € pour un montant total de travaux de 64.535,00 € HT

SyDEV – Convention pour travaux neufs d'éclairage – Aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SyDEV accepte d'engager des travaux d'éclairage dans le cadre de la phase n°2 de l'opération d'aménagement du centre bourg.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver la convention fixant les modalités techniques et financières pour les travaux d'éclairage dans le cadre de la phase n°2 de l'opération d'aménagement du centre-bourg, et prévoyant une participation communale à hauteur de 16 119 € pour un montant total de travaux de 23 027 € HT

Lotissement Le Fief du Moulin de la Chèvre – Dénomination des voies

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de dénommer les voies du lotissement Le Fief du Moulin de la Chèvre situé rue des Blés d'Or.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de dénommer les voies du lotissement comme suit :
 - « Rue des Libellules » pour la voie traversante, reliant la rue des Blés d'Or à la rue des 4 Saisons
 - « Rue des Demoiselles » pour la voie desservant les lots n°1 à 6 et 24 à 27
 - « Impasse des Coccinelles » pour la voie desservant les lots n°19 et 20

Organisation du jeu concours « A quoi ça rime ? » – Adoption du règlement

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'organiser un jeu de rimes « A quoi ça rime ? » qui sera proposé par la Bibliothèque-Ludothèque « Le 3 » du 18 septembre 2024 au 19 octobre 2024 inclus.

Ce jeu de rimes est gratuit et comprend une catégorie enfant de 7 à 12 ans et une catégorie adulte pour les 13 ans et plus.

Le principe du jeu est de trouver dans un temps donné le plus de mots rimaient avec 10 mots proposés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'adopter le règlement du jeu concours « A quoi ça rime ? » proposé par la Bibliothèque-Ludothèque « Le 3 » du 18 septembre 2024 au 19 octobre 2024 inclus.

Tableau des effectifs - Modifications

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

Le comité social territorial a émis un avis favorable le 1^{er} juillet 2024 pour la promotion d'un adjoint administratif principal 1^{ère} classe au grade de rédacteur. Il est donc proposé à l'assemblée de créer un emploi de rédacteur.

De plus, par suite de la réussite d'un adjoint administratif au concours d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, il est proposé à l'assemblée de créer un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Par ailleurs, au regard du développement de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 », Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un emploi d'adjoint administratif à durée déterminée de 6 mois à 20/35^{ème} pour renforcer le personnel en place, notamment sur la gestion de la ludothèque.

Enfin, dans le cadre de l'organisation du service de restauration scolaire, il est proposé de créer un emploi d'adjoint technique à durée déterminée à 16/35^{ème} du 4 septembre 2024 au 4 juillet 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De créer un emploi de rédacteur
- De créer un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- De créer un emploi d'adjoint administratif à durée déterminée de 6 mois à 20/35^{ème}
- De créer un emploi d'adjoint technique à durée déterminée à 16/35^{ème} du 4 septembre 2024 au 4 juillet 2025

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Lecture des remerciements :

- de la part de la famille JOLY suite au décès d'Alexandre JOLY
- de la part de la famille BERTHOMÉ suite au décès de Fabrice BERTHOMÉ

- de la part de la famille ARNAUD suite au décès d'Yvonne ARNAUD
- de la part de la famille BONNIN suite au décès de Louisa BONNIN
- de la part de la famille ARTUS suite au décès de Jean ARTUS

- de la part du Secours Catholique de Beauvoir sur Mer pour l'attribution d'une subvention
- de la part de la Croix Rouge pour l'attribution d'une subvention

Inondation du 18 juin 2024

M. le Maire rappelle que la commune a été déclarée en état de catastrophe naturelle par arrêté du 22 août 2024. Les sinistrés ont jusqu'au 22 septembre 2024 pour le signaler à leurs assureurs.

Travaux centre-bourg

M. le Maire annonce que les travaux du centre bourg reprennent le 23 septembre.

M. le Maire regrette que la pompe à vélo sur la halte à vélo soit déjà cassée. Les casiers à vélos sont en service. M. le Maire souhaite une caméra rapidement dans le centre-ville.

Stéphane DELAPRÉ demande si les travaux perturberont la circulation. M. le Maire répond qu'un alternat sera sûrement mis en place pendant les travaux pour permettre aux entreprises de travailler sur la Grand Place.

Contrat Local de Santé

M. le Maire annonce que le projet ESCORTER pourrait se mettre en place à partir du 23 septembre 2024 dans la Résidence Billon. Les consultations par des médecins tournant se mettront en place progressivement.

PLUi

M. le Maire informe l'assemblée que suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec quelques réserves. L'approbation est prévue pour le 12 décembre 2024 en Conseil Communautaire.

Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 »

Fabienne DOUX donne quelques chiffres sur la fréquentation de la Bibliothèque - Ludothèque :

- 7000 passages par an en 2023
- 700 inscrits à la bibliothèque
- 160 familles inscrites à la ludothèque
- Les recettes des jeux équilibrent les dépenses de l'équipement
- 450 jeux, 4000 livres

Téléthon

Sophie BRIEE fait un appel aux élus pour faire partie de l'organisation du téléthon.

La première réunion se tiendra en mairie le 17/09/2024 à 19h.

Le téléthon sera les 29 et 30 novembre 2024.

Conseils Municipaux

Extraits de la séance du 21 octobre 2024

Absents ayant donné pouvoir : M. GRONDIN Bertrand à M. Denis TESSON, M. DENIS Laurent à M. BÉHAR Nicolas, Mme FRADET Annabelle à Mme BRIÉE Sophie, Mme BLANCHARD Isabelle à M. Stéphane DELAPRÉ

Absent : M. PILLET Jean-François

Travaux d'assainissement - Création d'un bassin tampon - Demande de subvention au Département

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément au schéma directeur d'assainissement des eaux usées, la commune de Beauvoir sur Mer envisage la création d'un bassin tampon supplémentaire sur le site de la station d'épuration, pour un montant de travaux estimé de 1 366 700 € HT.

Ce bassin tampon permettra de supprimer les déversements du bassin tampon existant dans les lagunes par temps pluvieux.

Monsieur le Maire présente le projet de travaux et informe l'assemblée que ces travaux sont éligibles à l'attribution d'une subvention de l'Agence de l'Eau et du Département au titre du programme de réduction de l'impact de l'assainissement en zone littorale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de solliciter toute subvention, notamment auprès du Département de la Vendée une subvention au titre du programme de réduction de l'impact de l'assainissement en zone littorale pour les travaux de création d'un bassin tampon supplémentaire sur le site de la station d'épuration

Lotissement communal Saint Louis - Cession du lot n°9

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de viabilisation de l'ensemble des lots du lotissement communal Saint Louis situé chemin de Saint Louis sont terminés et qu'un arrêté de vente des lots a été pris.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°100/2023 en date du 9 octobre 2023, le prix de vente des lots a été fixé à hauteur de 100 € TTC /m².

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande de réservation de lot a été reçue pour le lot n°9 par une personne primo-accédante, qui s'engage à la construction d'une habitation pour résidence principale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de céder à Madame SOCHARD Pauline, domiciliée 13 chemin de Chantemerle à BEAUVOIR SUR MER le lot n°9 du lotissement communal Saint Louis, cadastré section AS n°477, d'une superficie de 350 m² au prix de 100 € TTC/m², soit un montant de 35 000 € TTC.

Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » - Modification des tarifs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » ont été fixés par délibération n°75/2021 du 20 septembre 2021, puis modifiés par délibération n°42/2022 du 25 avril 2022.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier le tarif du prêt des malles thématiques en le fixant à 10 euros par malle pour 7 jours maximum pour les abonnés de la ludothèque, qu'ils soient habitants de Beauvoir sur Mer ou non.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de modifier les tarifs de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » tel qu'exposé ci-dessus

Location des salles - Modification des tarifs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération n°100/2015 du 14 décembre 2015, elle a fixé les tarifs de location des salles et du matériel communal, puis par une délibération n°50/2024 du 06 mai 2024, elle a révisé ces tarifs. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier les tarifs des forfaits ménage pour la salle Sirocco, la salle de l'Ardoise Verte et la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de réviser les tarifs de location des salles tel que suit :

Tarifs de la Salle Sirocco	Particuliers et personnes morales ayant leur résidence à Beauvoir / Mer	Associations ayant leur siège à Beauvoir / Mer	Associations, particuliers et personnes morales extérieurs
Repas ou soirée	255 € (400 € sur deux jours)	105 € (160 € sur deux jours)	315 € (475 € sur deux jours)
Vin d'honneur ou assemblée générale	130 €	105 €	190 €
Caution	210 €	210 €	210 €
Sonorisation	55 €	35 €	75 €
Forfait ménage	180 €	180 €	180 €

Tarifs de l'Ardoise Verte	Particuliers et personnes morales ayant leur résidence à Beauvoir s/ Mer	Associations ayant leur siège à Beauvoir s/ Mer	Associations, particuliers et personnes morales extérieures
Repas ou soirée	235 € (350 € sur deux jours)	Gratuit	285 € (425 € sur deux jours)
Vin d'honneur ou assemblée générale	130 €	Gratuit	160 €
Caution	210 €	210 €	210 €
Sonorisation	55 €	35 €	75 €
Forfait ménage	180 €	180 €	180 €

Tarifs de la Salle de réunion	Particuliers et personnes morales ayant leur résidence à Beauvoir s/ Mer	Associations ayant leur siège à Beauvoir s/ Mer	Associations, particuliers et personnes morales extérieures
Vin d'honneur ou assemblée générale	85 €	Gratuit	130 €
Caution	210 €	210 €	210 €
Sonorisation	55 €	35 €	75 €
Forfait ménage	105 €	105 €	105 €

Tarifs de la Salle polyvalente	Particuliers et personnes morales ayant leur résidence à Beauvoir s/ Mer	Associations ayant leur siège à Beauvoir s/ Mer	Associations, particuliers et personnes morales extérieures
Repas ou soirée	360 € (535 € sur deux jours)	105 € (160 € sur deux jours)	440 € (660 € sur deux jours)
Vin d'honneur ou assemblée générale	180 €	105 €	255 €
Cuisine	160 € (240 € sur deux jours)	95 € (145 € sur deux jours)	220 € (340 € sur deux jours)
Caution	210 €	210 €	210 €
Sonorisation	160 €	55 €	180 €
Rétroprojecteur	115 € (+ 210 € de caution)	65 € (+ 210 € de caution)	115 € (+ 210 € de caution)
Forfait ménage	250 €	250 €	250 €

Tarifs de l'Abri du Marin	Particuliers et personnes morales ayant leur résidence à Beauvoir s/ Mer	Associations ayant leur siège à Beauvoir s/ Mer	Associations, particuliers et personnes morales extérieures
Repas ou soirée	Non loué	Gratuit	Non loué
Vin d'honneur ou assemblée générale	130 €	Gratuit	Non loué

- Rappelle qu'un forfait est appliqué pour la mise à disposition d'un conteneur poubelle :
 - > 29 € le bac d'ordure ménagère de 770 L
 - > 9,50 € le bac jaune (emballages) de 770 L

- Rappelle que les salles seront louées à titre gratuit aux associations caritatives et pour les manifestations associatives lorsque la recette est reversée à une autre association caritative.
- Précise que les tarifs révisés entreront en vigueur dès l'entrée en vigueur de la présente délibération.

ASSOLI - Espace de Vie Sociale - Subvention 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ASSOLI, dont le siège est situé au 7 rue Saint-Nicolas à Beauvoir sur Mer, sollicite l'attribution d'une subvention afin de l'aider à pérenniser l'Espace de Vie Sociale.

Cet espace est destiné au développement d'actions solidaires et d'animations festives et culturelles ainsi qu'à une meilleure mobilité collective de la population.

L'ASSOLI sollicite de la commune l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € afin de l'aider au fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer à l'ASSOLI, Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels, dont le siège est situé au 7 rue Saint-Nicolas à Beauvoir sur Mer, une subvention d'un montant de 3 000 € pour le fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale.

Tableau de M. AUBRY - Acquisition

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite au concours de peinture du 15 août 2024, une partie des toiles est exposée dans le hall de la Mairie.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acquérir le tableau ayant reçu le premier prix de la catégorie adulte, attribué à Monsieur AUBRY Yves, pour un montant de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'acquérir le tableau ayant reçu le premier prix de la catégorie adulte du concours de peinture 2024, attribué à Monsieur AUBRY Yves, pour un montant de 100 €.

Impasse des Genêts - Acquisition de la voirie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les parcelles constituant la voirie de l'impasse des Genêts sont la propriété en indivision des riverains de l'impasse.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ensemble des propriétaires ont donné leur accord pour la rétrocession gratuite des parcelles dans le domaine public communal.

Monsieur le Maire précise que les frais d'acte seront à la charge de la commune, et que l'ensemble parcellaire à acquérir se décompose comme suit :

- Parcelle cadastrée section AN n°94 pour 563 m² (voirie)
- Parcelle cadastrée section AN n°100 pour 740 m² (voirie)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de procéder à la rétrocession gratuite dans le domaine communal des parcelles cadastrées section AN n°94 pour 563 m² (voirie) et AN n°100 pour 740 m² (voirie) constitutives de la voirie de l'impasse des Genêts

Département de la Vendée - Approbation de la convention d'objectifs de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle a approuvé par une délibération n°60/2019, la convention d'objectifs concernant la nouvelle Bibliothèque - Ludothèque.

La convention arrive à son terme et le Département de la Vendée propose à la commune de conclure une nouvelle convention d'objectifs afin de bénéficier du soutien du Département pour le développement de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 ».

Les services du Département proposent actuellement à la commune une convention d'objectifs, par laquelle la commune s'engage notamment :

- À entretenir le local existant,
- À équiper le local d'un mobilier spécifique des bibliothèques et adapté à la présentation des collections (romans, albums, BD, documentaires, périodiques), et devant disposer d'espaces différenciés pour l'accueil du public, des plus jeunes aux plus âgés,
- À maintenir la gestion informatisée des collections et l'accès à internet à la bibliothèque,
- À maintenir les horaires d'ouvertures hebdomadaires de la bibliothèque à 13 heures et tendre vers un objectif de 15 heures,
- À choisir ces horaires de façon à permettre à la plus large partie de la population de s'y rendre,
- À assurer l'accueil du public et des scolaires exclusivement par l'équipe des bibliothécaires salarié ou volontaires. L'accueil des groupes devra avoir lieu de préférence sur des plages horaires spécifiques,
- Une cotisation annuelle modique peut être demandée à l'emprunteur. Cette cotisation permet ensuite le prêt gratuit des documents aux conditions fixées par un règlement intérieur,

- À affecter un budget d'au moins 8 000 euros au renouvellement des collections,
- À affecter un budget d'au moins 4 000 euros au renouvellement des jeux,
- À présenter les collections selon les critères de cotation et de rangement normalisés,
- À affecter à la bibliothèque 1 Équivalent Temps Plein (ETP) et tendre vers 1,5 ETP dans les cinq années à venir,

Le Département de la Vendée s'engage, notamment :

- À accompagner la collectivité dans la saisie des données statistiques afin de permettre à la commune d'évaluer ses services,

- À proposer un accompagnement pour l'élaboration d'une politique documentaire et par la mise en place d'ateliers de désherbage et de mise en valeur des collections,
- À accompagner la commune dans un projet d'accès Internet et de gestion informatisée des collections,
- À renforcer les collections communales par le prêt de documents, renouvelés par navettes, et par un choix dans les locaux de la Direction des Bibliothèques et par l'accès, pour les usagers inscrits à la bibliothèque, à une plateforme de ressources numériques (livres, musique, films, presse, services d'autoformation, etc...),

- À assurer la formation initiale et continue de l'équipe chargée de la gestion de la bibliothèque. Un programme des formations proposées par la Direction des Bibliothèques sera transmis à la commune. Un plan de formations adapté pourra être proposé pour une montée en compétences de l'ensemble de l'équipe,

- À communiquer à la commune l'ensemble des publications de la Direction des Bibliothèques,
- À mettre à disposition de la bibliothèque du matériel, des expositions, des valises thématiques et des outils numériques qui lui permettront de réaliser des animations,
- À proposer à la bibliothèque de s'inscrire dans des programmations culturelles portées par le Département,
- À relayer les animations de la bibliothèque sur les supports de communication du Département (portail, page Facebook).

Monsieur le Maire précise que la durée de la convention est fixée à 5 ans et que l'adhésion au réseau départemental des bibliothèques, induite par la signature de ladite convention, est gratuite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec le Département de la Vendée concernant la bibliothèque-ludothèque « Le 3 » selon les modalités énoncées ci-dessus

Enquête publique sur le dragage du grand port maritime Nantes – Saint Nazaire – Avis

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une enquête publique concernant le dragage du grand port maritime Nantes – Saint Nazaire a lieu du 07 octobre au 07 novembre 2024.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'émettre un avis sur cette enquête.

Vu le risque que représentent les nouveaux polluants (polluants éternels, produits pharmaceutiques...) pour la qualité de l'eau, la conchyliculture et la santé humaine, et vu le manque de données concernant les changements dus au dérèglement climatique dans l'étude d'impact, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'émettre des réserves suivantes au registre d'enquête.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'émettre les réserves suivantes au registre d'enquête publique sur le dragage du grand port maritime Nantes – Sant Nazaire:

- > Que soient pris en compte les changements dus au dérèglement climatique des années à venir (2030, 2050, 2100),
- > Que soient mesurés les polluants dits « émergents » ou « nouveaux » : pharmaceutiques (médicament, contraceptif...), polluants éternels...,
- > Que soient étudiés de manière plus précise les mouvements sédimentaires de la Baie de Bourgneuf et plus précisément des sédiments venant du site de clapage.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Lecture des remerciements :

- de la part de la famille MANDIN suite au décès de Monique MANDIN
- de la part de la famille LEAUTÉ suite au décès de Stella LEAUTÉ
- de la part de la famille VERONNEAU suite au décès de Sylvie VERONNEAU

Espace Aquatique de Beauvoir sur Mer

M. le Maire informe l'assemblée qu'une négociation est en cours entre les Communautés de Communes Challans Gois et Océan Marais de Monts pour que les communes d'Océan Marais de Monts viennent à la piscine de Beauvoir sur Mer pendant les travaux de la piscine d'Océan Marais de Monts. Il ne dispose pas d'information concernant les heures d'ouverture au public pendant l'hiver.

Alizée POTIER précise qu'une réunion de la Commission Sport de Challans Gois est prévue début décembre pour trouver des solutions aux différents problèmes de gestion de l'espace aquatique de Beauvoir sur Mer.

Inondation du 9 octobre

M. le Maire informe l'assemblée que des courriers partent aux ASA des Marais et Marais du Dain pour solliciter des interventions d'entretien sur les marais. M. le Maire précise que la commune continue de travailler sur ses réseaux, de rechercher et de traiter les points noirs.

M. le Maire a fait un courrier pour demander une subvention au Préfet pour le financement de batardeaux pour les maisons qui sont impactées par les inondations pluviales.

M. le Maire pense que cela pourrait être financé par le Fond Barnier.

Le Maire explique que des travaux ont été faits sur le réseau pluvial Rue des Ormes mais que les nappes étaient très hautes, les précipitations étaient très importantes, les réseaux n'ont pas le temps d'absorber toutes les eaux pluviales en instantané. C'est le principe d'un entonnoir sur une bouteille d'eau.

André BURGAUD précise que depuis un an, on est à 1531 mm de précipitation, soit le double d'une année normale.

Inauguration de la borne Timescope

M. le Maire s'excuse de l'invitation tardive, il ne savait pas que Challans Gois n'avait pas invité les conseillers municipaux.

Vœux du Maire

M. le Maire informe l'assemblée que les vœux du Maire auront lieu le 6 janvier 2025 à la Salle omnisports.

CME

Alizée POTIER informe l'assemblée que le CME a été élu le 11 octobre dernier. Le CME est au nombre de 16 enfants + un parrain.

Le CME est très axé sur la propreté de la commune, le lien intergénérationnel et la nature. Une tyrolienne est demandée au Parc du Cornoir.

Vitesse rue de la Roche

Pascal BOURDIN signale que le STOP au niveau de l'Outil en Main, pour la sortie route de la Roche, est très dangereux vu la vitesse des véhicules qui arrivent de Saint Gervais.

Stéphane DELAPRE demande à faire tailler la haie de l'entreprise MENEAU.

Est-il possible de déplacer le panneau d'agglomération ?

Est-il possible de mettre un miroir ?

Stockage caravane

Anne BILLET signale que Thierry TUÉ fait de la publicité pour du stockage de caravane, camping-cars sur sa parcelle. Est-ce normal ?

M. le Maire se renseignera.

Dégâts de sangliers

Stéphane DELAPRE signale que des groupes de sangliers sont vus vers le Fief Robert, dans les parcelles communales non entretenues. Le Maire précise que les terrains en question ne sont pas communaux mais privés ou intercommunaux.

Stéphane DELAPRE insiste que le chemin n'est pas du tout entretenu, c'est risqué en cas d'incendie. Un point devrait être fait sur les terrains en friche dans le secteur.

Stéphane DELAPRE demande une réunion entre la commune et les agriculteurs.

Travaux digue de la Noure

André BURGAUD informe qu'il va y avoir des travaux sur la digue vers la Noure mais les camions ne vont pas prendre le chemin de pieds de digue. Cela va abîmer la rue de la Crosnière alors qu'ils pourraient passer par les pieds de digue !

Le Maire informe qu'un constat d'huissier sera fait. La réfection de la route sera faite si besoin par l'entreprise.

André BURGAUD insatisfait de ne pas avoir été associé à la réunion avec l'entreprise retenue et Challans Gois. Le Maire va en reparler avec les services de Challans Gois et l'entreprise.

Braderie solidaire

Sandrine POUTHÉ annonce une braderie solidaire le 26 octobre 2024 de 14h à 17h30 au secours populaire.

VIE MUNICIPALE

Urbanisme jusqu'au 31 décembre 2024

Déclarations préalables

15/10 – CANTERINI Pascal
14 rue du Chêne Vert
Véranda

Les informations sur les déclarations préalables du type édification de clôtures, installation de panneaux photovoltaïques ne sont plus communiquées dans cette rubrique.

Permis de construire

10/10 – HERROUIN Jean-Claude et Odile
1 rue des Amandiers
Maison

27/11 – BITARD Aurélien
6 chemin de Saint Louis
Maison

19/12 – Vendée Logement ESH
Lotissement chemin de Saint Louis
9 logements collectifs

16/10 – NYFFENEGGER Patrick et Chantal
11 rue des Amandiers
Maison

04/12 – AYMAMI Léa
10 rue Christian Thibaud
Maison

24/12 – PALVADEAU Antony
13 rue des Amandiers
Maison

24/10 – PINEAU Mallory
2 rue des Figuiers
Maison

12/12 – KEDZIOR Alain et Madeleine
1 rue des Figuiers
Maison

26/12 – SAS Habitat
Impasse du Château
13 logements individuels

24/10 – GRIGNER Philippe et Monique
2 impasse des Pruniers
Maison

12/12 – BELLARD René
Les Arsais
Zone refuge

26/12 – Vendée Logement ESH
6 impasse des Saulniers
6 logements collectifs

18/11 – SAPIN Serge
1 rue des Embruns
Maison

13/12 – GOULIN Sébastien
33 chemin de Chantemerle
Extension, abri de jardin et garage

État Civil jusqu'au 31 décembre 2024

Naissances

Le 15/11/2024 : Anarose BERGERA de Gwendoline BERGERA

Mariages

Le 5/10/2024 : Nicolas SAUVAGE et Fiona-Laura BURON

Le 23/10/2024 : Yannick RABAUD et Claudie DELAUNAY

Le 14/12/2024 : Stéphane ROBERTEAU et Nancy CARTIGNY

Décès

Le 06/10/2024 : Henri CROCHET,
95 ans

Le 10/10/2024 : Yvette THOMAZEAU
veuve SALOMON, 88 ans

Le 30/10/2024 : Daniel FORRÉ,
57 ans

Le 01/11/2024 : Alcide MOINARD,
95 ans

Le 02/11/2024 : Gérard
VIEILLEFAULT, 88 ans

Le 03/11/2024 : René COUTON,
84 ans

Le 03/11/2024 : Serge VITSE, 73 ans

Le 03/11/2024 : Henri CROCHET,
66 ans

Le 05/11/2024 : Christian CASTEL,
86 ans

Le 07/11/2024 : Daniel LAGORD,
70 ans

Le 21/11/2024 : Gérard
PALVADEAU, 80 ans

Le 25/11/2024 : Denise
NAULLEAU, 89 ans

Le 04/12/2024 : Pierre
DESCHAMPS, 75 ans

Le 04/12/2024 : Gérard
MALLERET, 72 ans

Le 08/12/2024 : Maurice MORNET,
81 ans

Le 10/12/2024 : Jean-Pierre
BELINGARD, 86 ans

Le 13/12/2024 : Jeanine
THOMAZEAU veuve ROBARD, 96 ans

Le 24/12/2024 : Agnès AZNAR
veuve BOURNEUF, 76 ans

Le 28/12/2024 : Louis LANCRE,
64 ans

Le 29/12/2024 : Louisa GUILLOT
veuve VRIGNAUD, 85 ans

L'année 2024

en quelques chiffres

4 012

+1,9%

HABITANTS
À BEAUVOIR SUR MER
au 1^{er} janvier 2025 selon l'INSEE

ÉTAT CIVIL

18

NAISSANCES

11 filles et 7 garçons

13

MARIAGES

7

PACS

76

DÉCÈS

dont 23 à l'EHPAD des Mathurins

URBANISME

77

PERMIS DE
CONSTRUIRE

traités

156

DÉCLARATIONS
PRÉALABLES
AUX TRAVAUX

traitées

- CENTRE DE SECOURS -

817 - C'est le nombre d'interventions effectuées en 2024 par les sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Secours Christian THIBAUD sur le périmètre de, La Barre de Monts, L'Époids (Bouin), Saint Gervais, Saint Urbain et Beauvoir sur Mer.

En 2024, **279** interventions ont été réalisées dans le secteur de Beauvoir sur Mer.

29 - Sapeurs-pompiers, 23 hommes et 6 femmes, composent les forces vives du Centre de secours.

Pour lutter contre l'augmentation du nombre d'interventions ces dernières années, le Centre de secours **recrute de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.**



- PAGE FACEBOOK -

1175 - C'est le nombre d'abonnés à la page "Ville de Beauvoir sur Mer" soit une augmentation de 27% cette année.

3 - Cela fait 3 ans maintenant que la page Facebook de la commune a été créée et vous donne régulièrement des informations sur les travaux, les événements à venir, les réunions publiques, etc.

Ça s'est passé...

Ramassage de déchets sur la côte – 13 octobre

Plus d'une trentaine de participants ont participé à une opération ramassage de déchets aux abords du Gois, organisée par la Commission citoyenne de la Municipalité.

Entre 9h et 12h, ces volontaires ont réuni environ 5 à 6 m³ de déchets variés, notamment plastiques.

Cette opération sera renouvelée l'année prochaine. On vous attend nombreux pour nous aider dans cette démarche éco-responsable.

Le saviez-vous ?



Le plastique fait partie des déchets les plus longs à se dégrader dans la nature, en mettant entre 100 et 1000 ans à se décomposer.

Environ 10 millions de tonnes de déchets plastiques sont rejetés dans les océans chaque année, et ils contribuent notamment à la formation des fameux "continents de déchets".

Cet ensemble plastique, sous forme de déchets plus ou moins microscopiques, s'accumule au grès des courants marins sur des millions de km² et piège mortellement de nombreux animaux marins.

Opération « 1 naissance, 1 arbre » – 23 novembre

La Municipalité a renouvelé pour la troisième fois l'opération « 1 naissance, 1 arbre » pour les belvé-rins nés en 2023.

Ainsi, 10 nouveaux arbres ont été plantés pour agrémenter une nouvelle sente douce reliant la rue du Stade au chemin de la Commanderie.



Les familles et des élus étaient présents pour célébrer cette nouvelle opération.

Balade arborée – 2 novembre

Organisée par la Mairie de Beauvoir sur Mer dans son programme de sorties nature, cette balade arborée a regroupé une vingtaine de personnes.

Guidés par Vincent THIBAUD, responsable du service Espaces Verts de la commune, tous les participants ont été très intéressés par les commentaires autour du rôle des arbres en ville.

Après le succès des trois premières balades arborées, ce format sera renouvelé en automne prochain.



Les arbres au parc du Jacobin en automne.

Commémorations aux anciens combattants – 11 novembre et 5 décembre

En cette fin d'année, les associations des Anciens Combattants ont organisé deux cérémonies autour du Monument aux morts.

Le 11 novembre, dans le cadre du devoir de mémoire national, les membres de l'association et élus se sont réunis pour rendre hommages à tous les morts pour la France.

Le 5 décembre, un nouvel hommage a été fait aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Des anciens combattants lors de la cérémonie du 5 décembre.

Téléthon

Cette année encore, le Téléthon à Beauvoir sur Mer a commencé le 30 octobre dernier par la vente de livres organisée par la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 ».

Les autres animations ont été organisées le samedi 30 novembre sur le parvis de l'Hôtel de Ville, dans le hall de l'Intermarché et à la Salle omnisports.

Ainsi, une distribution de viennoiseries, une exposition-vente de créations, une balade pédestre, une dégustation d'huîtres, une vente de crêpes et gaufres, une livraison de sapins de Noël, une séance photos avec la Miss 15/17

Distribution des colis de Noël par le CCAS

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé, pour les personnes âgées de plus de 75 ans, une distribution de colis gourmands.

Ainsi, se sont près de 400 colis simples et doubles qui ont été distribués en Mairie auprès de 800 personnes.



Des membres du CCAS de Beauvoir sur Mer (en haut), distribution de colis par les agents d'accueil de la Mairie (en bas).

Vendée, des jeux de précision, un stand Téléthon, des animations sportives et un tournoi de Poull Ball entre associations étaient organisés.

L'ensemble de ces activités ainsi que les dons ont permis de récolter 4035,70 € pour soutenir les œuvres et projets caritatifs liés au Téléthon.



Photos de haut en bas : Participants à la balade pédestre, stand de vente de livres proposé par la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 », tournoi de poull ball entre associations et préparation de la distribution de viennoiseries.



Cinéma de Noël pour les écoles – 13 et 20 décembre

À quelques jours de Noël, les enfants scolarisés dans les deux écoles belvé-rines (groupe scolaire Le Gois et École Saint-Joseph) ont pu profiter de deux séances de cinéma de Noël offertes par la Municipalité.

Dans un premier temps, les élèves des écoles maternelles sont allés voir, le vendredi 13 décembre, un ensemble de courts-métrages d'animation « Le Noël de petit lièvre brun ». Les yeux de nos petites têtes blondes se sont illuminés lorsque le Père Noël est apparu pour leur offrir des chocolats à la fin de la séance.

Le vendredi 20 décembre, ce fut au tour des élèves des écoles élémentaires de profiter de leur séance. Les 140 enfants sont allés voir « Le Robot sauvage » de Chris Sanders, un film d'animation sorti en 2024 très plébiscité par la presse spécialisée.

Les jeunes écoliers belvé-rins lors des sorties cinéma organisées à Challans.



Ça s'est passé... [suite]

Opération recyclage de sapins – 6 au 19 janvier

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a organisé une opération « Recyclage de sapins ».

Cette action écologique a pour but de **recupérer les sapins voués à être jetés pour leur offrir une seconde vie**. En effet, les agents du service Espaces Verts vont utiliser tous ces végétaux récoltés pour ensuite les broyer et s'en servir comme paillage dans les différents massifs de fleurs de la commune.

Nous remercions toutes les personnes qui ont joué le jeu en venant déposer leur sapin dans l'espace de collecte dédié et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle opération !

Beauvoir sur Mer aux couleurs des fêtes

Cette année encore, la commune s'est illuminée de mille feux pour célébrer cette belle période de fêtes.

Les agents des services techniques municipaux ont été à pied d'œuvre pour installer guirlandes lumineuses, sapins et autres décorations permettant d'égayer la ville.

Pour le bonheur des enfants et des familles, une boîte aux lettres permettant d'accueillir les courriers à destination du Père Noël a de nouveau été installée sur le parvis de la Mairie.

Heure du conte : "En attendant Noël" – 13 décembre

L'esprit et la féerie de Noël se sont une nouvelle fois emparés des lieux à la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 ».

En effet, cette année encore, le personnel ainsi que les bénévoles ont raconté des contes de Noël aux enfants de 3 à 9 ans. Accompagnés par le Père Noël, ils ont tous pu se plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année.

Les bénévoles et le personnel du "3" encore une fois très investis pour proposer cette animation.



À venir...

Fête du Jeu – dimanche 2 février

Après le succès des huit précédentes éditions, la Municipalité vous invite à participer à la prochaine Fête du Jeu. La Salle polyvalente accueillant le restaurant scolaire en cours de rénovation, cette journée dédiée aux jeux de société, pour les petits et les grands, revient sous une forme inédite à la Maison des Associations « La Rose des Vents ».

Pour vous accompagner dans cette journée ludique, des bénévoles de nos associations partenaires historiques (« Tas de Beaux Jeux » basée à Froidfond et « Faites vos jeux 85 » située à Saint-Urbain) vous feront découvrir et vous guideront dans le choix parmi de nombreux jeux de société.

Qu'ils soient d'ambiance, de réflexion, de stratégie ou bien encore de mémoire, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.



Au programme :

[POUR TOUS] 10h > 19h : des jeux de société seront prêtés gratuitement, en partenariat avec les associations « Tas de Beaux Jeux » et « Faites vos jeux 85 » ainsi que la boutique « Trop Fastoche », pour (re)découvrir ou simplement passer un moment de convivialité en famille ou entre amis.

[POUR TOUS] 10h > 19h : des jeux géants en bois seront mis à disposition librement dans un espace dédié en extérieur.

[POUR TOUS] 10h > 19h : des bénévoles de l'association de parents d'élèves l'OGEC proposeront des crêpes, gâteaux, boissons ainsi que d'autres sucreries pour le plaisir de tous.

[POUR TOUS] 10h > 19h : de nombreux lots seront à gagner tout au long de la journée avec l'organisation d'une grande tombola.

[POUR LES ENFANTS] 10h > 12h : les services Petite Enfance de Challans Gois Communauté animeront des ateliers autour de la motricité pour les enfants de moins de 6 ans.

[POUR LES ENFANTS] 10h30 > 11h : des bénévoles de la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 » proposeront une animation « Conte-moi une histoire » pour les enfants de 2 à 5 ans, sur le thème du cirque.
– Inscriptions conseillées (nombre de places limité)

[POUR LES ENFANTS] 11h30 > 12h : des bénévoles de la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 » animeront, pour les enfants de 5 à 8 ans, un atelier de bricolage parents/enfants.
– Inscriptions conseillées (nombre de places limité)

[POUR TOUS] 14h > 19h : des jeux surdimensionnés seront mis à disposition librement et animés par des bénévoles. Ainsi vous pourrez jouer autrement et faire partie intégrante du plateau de jeu.

[POUR LES GRANDS] 14h > 19h : des parties de laser game en extérieur seront proposées, pour les adultes et adolescents.
– Nouveauté 2025

[POUR LES ENFANTS] 16h > 18h : un espace intimiste et zen, avec des ateliers d'inspiration Snoezelen, sera installé et animé par des bénévoles de la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 ».

[POUR LES GRANDS] 16h30 : à la recherche d'un peu de compétition, un tournoi de « DEKAL » sera organisé.
– Inscriptions sur place

À noter !

Bike & Run : changement de date

Pour sa 9^{ème} édition, après avoir réuni plus de 100 participants en 2024, le Bike & Run du Pays du Gois change de période.

En effet, afin d'être inclus plus facilement par la Fédération Française de Triathlon dans son calendrier chargé, la course sera proposée le dimanche 9 novembre prochain.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce bel événement, sportifs, spectateurs et bénévoles !

L'année de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » en chiffres

Après une troisième année de fonctionnement dans ses nouveaux locaux, la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » dresse un bilan chiffré très positif de sa fréquentation. Ce service public municipal, ouvert à tous, compte une large majorité de belvérisiens parmi ses abonnés.



FRÉQUENTATION

7 847

PERSONNES ACCUEILLIES
en 2024 (hors animations et accueil de groupes)

870

PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024
SUR DES ANIMATIONS

(soirées jeux, heures du conte, ateliers...)

ET DES ACCUEILS DE GROUPES
(dont 414 scolaires)

SUPPORTS

5 830

DOCUMENTS PROPOSÉS

PRÈS DE **600**

JEUX ET JOUETS DISPONIBLES
pour les petits et les grands,
avec des nouveautés régulières !

2 375

JEUX EMPRUNTÉS

ABONNÉS

1 070

À LA BIBLIOTHÈQUE
DEPUIS L'OUVERTURE (2022)
235 nouvelles adhésions en 2024

137
FOYERS

À LA LUDOTHÈQUE
représentant plus
de 480 personnes

ÉQUIPE

16

BÉNÉVOLES

2

AGENTS
à temps plein et
non-complet



Sophie BOIVEAU

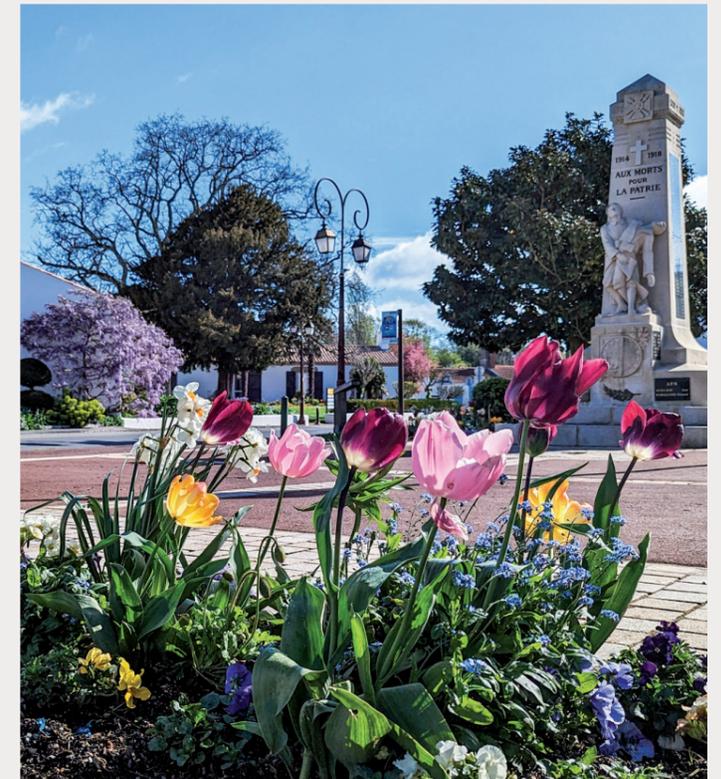
Du renfort pour la Ludothèque

Depuis début novembre, **Sophie BOIVEAU** a rejoint l'équipe du « 3 ». Professionnelle du monde ludique, elle vous apportera conseils et pourra vous accompagner dans vos choix de jeux.

Fermeture exceptionnelle de la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » :
le dimanche 2 février (Fête du Jeu à la Maison des Associations)

BELLE ANNÉE

2025



BEAUVOIR SUR MER



La Municipalité de Beauvoir sur Mer vous présente ses meilleurs vœux pour 2025



Des membres du Conseil d'administration du CCAS
lors de la remise des colis aux aînés



DENIS TESSON

1^{er} Adjoint
Adjoint aux affaires
sociales et à la sécurité

Nous avons une pensée très particulière pour Mme Monique MANDIN qui nous a quitté cet été. Très impliquée dans la vie communale, plus particulièrement au CCAS, Monique nous laisse sa joie de vivre et sa parfaite connaissance du territoire et des habitants.

Les 30 logements sociaux, avenue des Moulins, ont été attribués le premier semestre 2024. D'autres projets, en cours de construction, vont répondre à la demande en constante augmentation.

Le bilan de la première année du déplacement solidaire « En Voiture Simone » représente 400 déplacements, plus de 10 000 km, par 12 chauffeurs qui ont assuré le transport de plus de 100 bénéficiaires.

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF), place des 3 Alexandre, informe, oriente et soutient, sur rendez-vous, les citoyens du territoire.

L'espace France Services, 2 rue des Écoles, vous accueille tous les jours pour vos différentes démarches de santé, sociales, emplois, impôts, documents officiels, retraites...

Le CCAS répond régulièrement aux demandes d'aides alimentaires et vestimentaires, par le biais des antennes du Secours Catholique et du Secours Populaire de la commune. Une aide sous forme de prêt remboursable est proposée aux familles rencontrant un imprévu. Le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) permet la domiciliation à une personne sans domicile stable, de disposer d'une adresse administrative en Mairie.



Proximité et disponibilité, les policiers municipaux Bruno ROBIN et Jean-Philippe CHARTIER sont à l'écoute de la population.



BÉATRICE KARPOFF

Adjointe à l'urbanisme et à l'habitat

L'année 2024 aura été marquée par la finalisation et l'arrêt du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Il aura fallu 7 ans pour le faire aboutir. Il est désormais opérationnel depuis début janvier 2025.

Si le but est d'harmoniser les règles et les démarches des 11 communes de Challans Gois Communauté, nous vous rappelons que notre commune est contrainte par ses zones naturelles, ses zones classées (Bâtiments de France) et son PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux).

Il est donc indispensable de vous rapprocher de la Mairie et du service urbanisme avant d'entreprendre vos travaux.

Les membres de la commission et moi-même vous présentons à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



SOPHIE BRIÉE

*Adjointe au sport et à la vie associative
Communication et animations*

Les mots "Amitié" et "Respect" auront été les valeurs emblématiques de cette année 2024 par le passage de la Flamme Olympique et toutes les animations mises en place autour de ce bel évènement sportif que sont les Jeux Olympiques.

Ces valeurs ont également été au rendez-vous de la Fête du jeu, du Bike & Run, de nos divers concerts estivaux sans oublier l'incontournable feu d'artifice du 14 juillet.

Beauvoir sur Mer a également revêtu ces valeurs au sein de la foire des 4 jeudis d'Autrefois Challans.

Vous aussi, vous pourrez désormais porter ces valeurs en explorant le parcours d'orientation au cœur de notre ville.

Les commissions sport et vie associative, ainsi que animations, culture et communication se joignent à moi pour remercier très sincèrement les employés et conseillers municipaux ainsi que les bénévoles du monde associatif pour vos participations multiples à nos côtés.

Je vous offre mes meilleurs vœux sportifs et culturels et vous souhaite une "Bonne Année 2025."



Le Gois à Beauvoir sur Mer représenté dans le parcours de la flamme olympique Paris 2024



PETER ANDRÉ

Adjoint à la voirie, aux réseaux et aux espaces verts

L'entretien de la voirie et des réseaux, l'aménagement des espaces publics sont des vecteurs importants pour la qualité de vie d'une commune. C'est un poste de dépenses très important pour la collectivité, mais essentiel.

Les travaux du centre-bourg se poursuivent. Les piétons, cyclistes et automobilistes auront chacun leur place, de manière à offrir un centre-ville sécurisé et convivial. Je remercie l'ensemble des commerçants pour leur compréhension et leur patience durant cette phase de travaux.

Le travail sur les réseaux est également prioritaire, c'est pourquoi la collectivité mène, en continu, des actions d'inspection des réseaux, de curage des fossés et de réhabilitation des réseaux. Pour la gestion des eaux pluviales, la commune va se doter prochainement d'un schéma directeur des eaux pluviales qui déterminera les travaux prioritaires à réaliser.

C'est une obligation pour les communes dans le cadre du déploiement de la fibre optique, nous avons dû dénommer l'ensemble des chemins ruraux de la commune pour ensuite procéder à la numérotation de la totalité des habitations notamment en secteur de marais. C'est un travail de fourmi qui a été réalisé par les services administratifs et techniques, et pour lequel le Conseil des Sages a également été sollicité.

La qualité des espaces publics a été reconnue par le maintien, une nouvelle fois, du label 3 Fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris. C'est un label transversal qui promeut les actions et politiques en matière de développement durable. Je félicite les équipes qui participent dans ce cadre à la qualité de vie de la commune de Beauvoir sur Mer.

Les membres de la commission et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2025.

La commune labellisée
Ville fleurie 3 fleurs



Travaux de voirie effectués à
Beauvoir sur Mer en 2024



Travaux d'aménagement du centre-bourg



Peintures extérieures du presbytère et de l'Assoli



Travaux d'aménagement du local de l'Outil en Main



Travaux d'extension du restaurant scolaire



BERTRAND GRONDIN

Adjoint aux finances, aux bâtiments et au développement économique

L'année 2024 aura, malgré les conjonctures économiques et politiques, donné satisfaction sur le plan budgétaire permettant de réaliser les nombreux projets prévus.

Le budget 2025, soumis aux restrictions des subventions et contraintes économiques plus sévères, sera élaboré avec la plus grande rigueur afin de respecter l'équilibre économique de la collectivité. Il sera, en investissement, la continuité de 2024 pour le centre-ville, le groupe scolaire, l'Outil en Main et l'Église notamment. Des études seront lancées pour les projets futurs.

L'activité commerciale est toujours à un niveau correct malgré un début de saison estivale chaotique. Espérons que l'amélioration du centre-ville avec ses espaces confortables apporte une meilleure fréquentation. L'activité artisanale se porte bien dans l'ensemble avec des prévisions très correctes pour 2025. La zone du Clos St Antoine se remplit et devient un nouveau pôle d'activités sur la commune. Félicitations à tous les acteurs économiques pour leur courage et professionnalisme.

Le développement urbain se poursuit. De nombreuses parcelles sont vendues, des logements sociaux sont en cours de construction, de nouveaux lotissements seront prochainement proposés à la vente. Toutes ces nouvelles constructions assurent à Beauvoir sur Mer un développement démographique et économique.

Toute la commission économique vous souhaite une bonne année 2025.

Déménagement du restaurant scolaire à la Salle polyvalente le temps des travaux de rénovation et d'agrandissement



La rentrée scolaire sous la pluie en septembre 2024



Deux séances de cinéma offertes aux élèves pour Noël



ALIZÉE POTIER

Adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse

Une nouvelle page se tourne, 2024 se termine.

Nos petits élus du CME n'ont pas chômé ! Commémorations, rencontres intergénérationnelles avec nos aînés, participation à des événements comme la Fête du Jeu ou la Foire St Michel, ils étaient motivés et présents. Que ce soit lors d'ateliers avec nos professionnels des espaces verts ou pour participer à des opérations caritatives, ils ont répondu présent. Début octobre, un nouveau CME a pris ses fonctions avec de nouveaux élus prêts à agir pour leur belle commune et ses habitants. Des idées plein la tête, ils ont déjà débuté leurs actions. Bon vent à eux !

Mais 2024 a aussi été une année riche au niveau scolaire. En effet, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école du Gois, le déménagement du restaurant scolaire à la Salle polyvalente le temps d'agrandir et de rénover notre restaurant scolaire actuel ont bien occupé nos agents. À cela s'ajoute les premiers travaux à l'école du Gois avec le déménagement de certaines classes dans les préfabriqués le temps des travaux. Afin de terminer l'année par un moment joyeux et heureux le Père Noël de la mairie a offert à tous ses écoliers une séance de cinéma et des petits chocolats.

Tout cela ne pourrait voir le jour sans le travail de qualité d'équipe de nos élus adultes et des employés municipaux. Merci à vous tous !

Je souhaite aux élus du CME, à tous les enfants de Beauvoir sur Mer et à leurs parents, à vous toutes et tous, une belle année 2025 remplie de moments partagés et de bonheur.



FABIENNE DOUX

Conseillère déléguée Bibliothèque - Ludothèque

2024 aura été une année riche pour notre Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 ».

La fréquentation ne cesse d'augmenter avec des usagers Belvéris, mais aussi de tout le territoire de Challans Gois Communauté et d'encore plus loin. Nous sommes heureux d'avoir fêté notre 1000^{ème} abonnés à la bibliothèque.

Les animations pérennes ont trouvé leur public, des nouveautés viendront s'y ajouter.

Face à un tel succès, le travail ne manquant pas, nous avons le plaisir d'accueillir Sophie pour seconder Anne-Flore.

Je remercie Monsieur le Maire Jean-Yves BILLON pour son soutien et sa confiance. Rien de tout cela ne serait possible sans l'investissement des élus de la commission bibliothèque - ludothèque menée par Alizée POTIER (adjointe référente), celui d'Anne-Flore VRIGNAUD et Sophie BOIVEAU nos agents municipaux, et bien sûr nos bibliothécaires volontaires, le cœur du "3".

2025 s'annonce déjà, nul doute que "Le 3", qui fêtera ses 3 ans, continuera à vous offrir de beaux moments de culture, de divertissement et de partage.

Toute l'équipe du "3" et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une très belle et heureuse année 2025.

Différents temps forts organisés à la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » en 2024.



PROJETS RÉALISÉS EN 2024

BÂTIMENTS ET HABITAT :

- Démarrage des **travaux de rénovation** du groupe scolaire Le Gois
- Démarrage des **travaux d'aménagement** d'un local pour l'Outil en Main
- Achèvement des **travaux de viabilisation du lotissement communal** Saint Louis et cession de 12 des 13 lots à bâtir
- Aménagement du presbytère en **5 locations saisonnières**

PATRIMOINE :

- **Restauration du mobilier** de la chapelle de la Vierge
- Achèvement de la **réparation de la voûte du chœur** de l'église
- **Peintures extérieures** de la Petite Gare, du presbytère et du centre de loisirs

VOIRIE, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES :

- Poursuite des **travaux du centre-bourg**
- Travaux sur les **réseaux d'assainissement** eaux usées et eaux pluviales rue des Ormes
- **Effacement des réseaux** rue du 8 Mai et rue des Jacobins
- **Dénomination des chemins** et numérotation des habitations en secteur de marais
- **Ameublement de cabinets médicaux** pour le projet ESCORTER
- **Travaux d'aménagement** d'un local pour la MAM PATATI PATATA

CITOYENNETÉ :

- Organisation du **recensement général de la population**
- Organisation des **élections européennes et législatives**

ENVIRONNEMENT :

- Lancement de l'opération **recyclage des sapins de Noël**
- **Maintien du label 3 fleurs** au concours des Villes et Villages Fleuris

FESTIVITÉS : Circuit des Plages Vendéennes, accueil de la Flamme Olympique, participation à Autrefois Challans...



GWÉNAËLLE LÉOSTIC

Directrice Générale des Services

L'année 2024 est passée en un claquement de doigts. Bien que non exhaustive, la liste des projets réalisés en 2024 témoigne de l'activité qui a mobilisé les services municipaux.

Les agents ont été mis à contribution dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire Le Gois. Ils ont su déménager le restaurant scolaire et l'école élémentaire en un temps record. Je remercie vivement l'ensemble des équipes qui ont été mobilisées sur ce projet d'ampleur, et plus largement, qui œuvrent chaque jour à la continuité des services publics assurés pour la population belvérisine.

Le maintien du label 3 Fleurs au concours des Villes et Villages fleuris démontre la qualité du travail des équipes dans la gestion des espaces publics et la préservation de l'environnement, pour faire de la commune de Beauvoir sur Mer une commune où il fait bon vivre.

La bibliothèque-ludothèque « Le 3 » se développe à merveille, un nouvel agent a été recruté pour renforcer la gestion du pôle ludothèque. Les nombreux travaux en régie réalisés par les agents des services techniques attestent de leurs compétences solides et variées. Le professionnalisme des agents administratifs a permis l'organisation du recensement général de la population et des élections européennes et législatives sans une seule fausse note.

C'est une grande fierté pour moi que de représenter l'ensemble des équipes, toutes impliquées dans le développement de la collectivité.

Au nom de l'ensemble des agents municipaux, je vous présente à toutes et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Opération « 1 naissance, 1 arbre » organisée le 23 novembre dernier



Visite du jury des villes et villages fleuris



Balade fleurie

Du nouveau dans la commune

Delagneau Électricité : une expertise locale à votre service

Depuis juillet 2024, **Philippe DELAGNEAU** met à profit son expérience dans le secteur de l'électricité et comme installateur pour **proposer ses services d'électricien indépendant**.

Spécialisé dans le domaine résidentiel, il intervient pour :

- L'électricité générale (installation, rénovation)
- La mise en conformité des installations électriques
- L'installation de chauffage électrique, de climatisation et de ventilation

En alternative aux grandes entreprises du secteur, **Philippe DELAGNEAU offre une solution de proximité, avec des conseils personnalisés et un accompagnement sur mesure pour vos projets.**

Réactif et disponible, il s'engage à répondre rapidement à vos sollicitations.

Cette aventure professionnelle est également familiale, partagée avec son épouse et son fils.

Il intervient sur la côte vendéenne, dans un rayon de 30 minutes autour de Beauvoir sur Mer.

Contact :

06 33 72 35 44

delagneau@orange.fr

www.delagneau-elec.fr



Philippe DELAGNEAU



Ambulance Belvéreine : une année 2024 riche en évolutions

L'année 2024 a été marquée par de grands changements pour **Ambulance Belvéreine**, une entreprise locale bien ancrée sur le territoire.

En février, **Jean-François SOUCHET**, gérant de l'entreprise, a pris un nouveau cap en rachetant 100 % des parts. Soucieux de développer l'activité, il a renforcé le secteur Ambulance en septembre avec l'acquisition d'un nouveau véhicule, mis en service fin octobre.

Un autre tournant majeur a eu lieu en décembre, avec le déménagement de l'entreprise. Initialement située place du Grand Four, devant l'église, **Ambulance Belvéreine s'est installée au 6 rue de la Roche, dans des locaux mieux adaptés aux besoins de l'équipe et de sa flotte**. Ces nouveaux espaces, comprenant un grand garage, des bureaux accueillants, une salle de pause et un vestiaire, apportent un cadre de travail plus pratique et agréable pour l'ensemble des collaborateurs.



Jean-François SOUCHET devant ses nouveaux locaux

Une entreprise à taille humaine, au service des habitants

Composée d'une équipe de 6 professionnels, Ambulance Belvéreine dispose aujourd'hui d'une flotte performante, incluant :

- **1 ambulance grand volume**, apte à monter des gardes préfectorales en transport urgent pré-hospitalier (TUPH) et à intervenir en collaboration avec le SAMU ;
- **1 véhicule sanitaire léger (VSL)**, pour les déplacements médicaux réguliers ou ponctuels ;
- **3 taxis**, pour des trajets confortables et sécurisés.

Une mission de proximité et de fiabilité

Ambulance Belvéreine s'engage à répondre aux besoins des habitants de Beauvoir sur Mer, Saint-Urbain et Saint-Gervais, en assurant des déplacements sanitaires sûrs et confortables. Que ce soit pour des rendez-vous médicaux, des hospitalisations ou des trajets ponctuels nécessitant une prise en charge particulière, l'entreprise offre un service de qualité et adapté à chaque situation.

Forte d'une solide expérience et d'une équipe engagée, Ambulance Belvéreine continue de mettre un point d'honneur à offrir un service efficace et humain à ses clients.

Contact : 02 51 68 70 15 - www.ambulancebelverine.fr

Guillaume DE SIMON : un arboriste passionné au service de vos espaces verts

Installé sur la commune depuis fin 2024, Guillaume DE SIMON, arboriste diplômé d'État spécialisé en "Taille et soins aux arbres", met à profit sa vingtaine d'années d'expérience **pour entretenir vos espaces verts et arbres avec passion et expertise**.

Anciennement établi dans le Périgord, Guillaume exerce aujourd'hui en tant qu'auto-entrepreneur et propose des prestations adaptées à vos besoins.

Deux grandes catégories de services sont disponibles :

- Entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, taille de haies, entretien général et conseils personnalisés.

- Travaux sur les arbres (jusqu'à 15 mètres) : élagage, taille douce, abattage délicat, démontage, prévention des dégâts liés aux tempêtes, haubannage et broyage.

Grâce à ses connaissances approfondies, Guillaume privilégie une approche préventive pour maintenir vos arbres en bonne santé, plutôt que d'intervenir en mode curatif.

Également sensible à l'environnement, **Guillaume adopte une démarche éco-responsable dans ses interventions**, utilisant des huiles et carburants respectueux de la nature pour limiter son impact écologique, tout en assurant des prestations sécurisées dans des espaces sensibles.

Pour donner à vos arbres et jardins les soins qu'ils méritent, vous pouvez faire appel à ce professionnel engagé et passionné.

Contact :

06 27 15 58 14

guillaume.desimon@gmail.com



Guillaume DE SIMON en escalade



Mot de la minorité

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur de la commune, l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le bulletin municipal.

Les élus de l'opposition n'ayant pas souhaité s'exprimer, aucun contenu ne figure dans cet espace réservé.

Du nouveau dans la commune [suite]

Cabinet médical « ESCoRter » : explications sur ce dispositif permettant d'améliorer l'accès aux soins

Où vient le projet ?

Comme nous l'avons tous constaté ces dernières années, l'accès aux soins sur le territoire du nord-ouest vendéen est fortement impacté par le départ de sept médecins généralistes. En conséquence, la part de la population sans médecin traitant augmente significativement, induisant une pression accrue sur les cabinets médicaux voisins.

Dans ce contexte de tension sur l'offre de soins, naît une démarche partenariale entre différents organismes : collectivités territoriales, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), Agence Régionale de Santé (ARS), Préfecture, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) visant à **organiser collectivement la prise en charge des patients sans médecin traitant**.

C'est dans ces conditions qu'une équipe médicale collaborative expérimentale « ESCoRter » (Équipe de Soins Coordonnés Référente Territoriale) a été mise en place à Beauvoir sur Mer à partir du 1^{er} octobre 2024.

Quelques chiffres clés : près de 2 000 patients (de plus de 16 ans) sont sans médecin traitant sur 7 communes du territoire nord-ouest vendéen, dont 260 en ALD (Affection Longue Durée).

En quoi consiste le dispositif ?

Ce dispositif repose sur une intervention coordonnée de professionnels de santé, comprenant :

- Une permanence médicale assurée par des médecins issus du territoire Nord-Ouest Vendéen,
- Le soutien d'infirmiers en pratique avancée,
- La collaboration avec une coordinatrice administrative et des secrétaires médicales.

Le déploiement d'ESCoRter vise à :

- Répondre de manière adaptée aux besoins des patients,
- Améliorer la qualité des soins, du dépistage et de la prévention,
- Réduire les recours aux urgences et limiter les hospitalisations,
- Renforcer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation de nouveaux médecins,
- Consolider les liens entre les professionnels de santé et les collectivités grâce à une approche territoriale coordonnée.

Ce projet innovant est une réponse concrète à la crise d'accès aux soins, en plaçant la coopération au service de la santé des habitants du nord-ouest vendéen.

Qui est concerné ?

Le projet « ESCoRter » vise à proposer des soins primaires aux patients sans médecin traitant, prioritairement aux populations les plus fragiles (ex : patients âgés, en situation de handicap, en affection longue durée...)

Le cabinet médical de Beauvoir sur Mer permet ainsi aux résidents belvéris ainsi que des communes proches de bénéficier de ce service.

Comment prendre rendez-vous ?

Le cabinet médical ESCoRter s'est installé au sein du Centre Médical (au rez-de-chaussée), situé 7 Grand'Rue.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir plus d'informations, le secrétariat est joignable, du lundi au vendredi, au 02 72 75 03 23 (numéro unique). Merci de laisser un message vocal sur le répondeur avec vos coordonnées si vous n'arrivez pas à joindre le secrétariat.



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) pour 2024-2025

Les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles belvérisines, l'École du Gois et l'École Saint-Joseph, ont élu, le 10 octobre dernier, leurs nouveaux représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2024-2025.



Les élus 2024-2025 du CME pour l'école du Gois



Les élus 2024-2025 du CME pour l'école St Joseph

Présentation du CME

Mis en place dans la commune depuis 2002, le CME propose aux jeunes belvérisins en CM1 et CM2 de faire leurs premiers pas dans la vie citoyenne locale. Cela permet ainsi de les sensibiliser dès leur plus jeune âge aux affaires de la commune.

Une équipe d'élus adultes les encadre pendant leurs débats et activités, anime les séances et les conseille tout au long de l'année.

Leurs projets et réflexions peuvent toucher de nombreux aspects de la collectivité tels que la culture, le sport, l'environnement, la nature...

Le CME déjà en action sur son début de mandat

Le CME s'est fortement mobilisé depuis la rentrée scolaire et l'arrivée des nouveaux membres.

Le 28 septembre, les jeunes élus ont participé au concours de tartes sucrées organisé dans le cadre de la Foire Saint-Michel.

Le 14 octobre, quelques jours après l'élection des nouveaux membres, une assemblée plénière a été tenue pour définir leurs projets, attentes et ambitions pour l'année à venir.

Le 11 novembre, ils ont pris part à la cérémonie de commémoration en hommage aux anciens combattants, arborant leur drapeau « Devoir de mémoire ».

Dans le cadre de leur volonté de renforcer les liens intergénérationnels dans la commune, ils ont confectionné et distribué des cartes de vœux aux résidents seniors de l'Ehpad « Les Mathurins ».

Le 23 novembre, les jeunes conseillers ont participé à l'opération « 1 naissance, 1 arbre », organisée par la Municipalité.

Quelques jours plus tard, le 30 novembre, ils ont contribué à la très attendue distribution matinale de viennoiseries, dans le cadre des actions menées pour le Téléthon.

En début d'année, les membres du CME ont également été invités à la traditionnelle Sainte-Barbe du Centre de Secours ainsi qu'à la Cérémonie des Vœux du Maire. Lors de cet événement, ils sont montés sur scène pour présenter leurs actions de l'année 2024 et adresser leurs vœux pour 2025.

Composition du CME :

CM1 : Keshaliya ASVATTAMANE, Fanny BEHAR, Tyméo DELUGRE, Mia GABORIT, Julie GAUVRIT, Jade GUICHETEAU, Morgan SIRE, Fanny TESSIER

CM2 : Loïs ARNAUD, Chris BURGAUD, Mathis HARDOUIN, Zora TRIVUN, Aya CLOTEAUX, Kélya HENRARD, Léna LELIEVRE, Candice LEVASSEUR MAURICE, Wendy VERONNEAU

Parrain : Mayilan ASVATTAMANE

Élus référents : Jean-Yves BILLON, Alizée POTIER, Pascal BOURDIN, Sophie BRIÉE, Annabelle FRADET, Sophie MICHEL, Pauline PINEAU, Sandrine POUTHÉ, Valérie THIBAUD



Toute l'équipe du CME est motivée et prête à l'action pour cette année

Église St Philbert, les mobiliers en cours de restauration

Après la restauration de la Chapelle de la Vierge, de la Chapelle St Goustan, les travaux de mise en sécurité de la voûte du chœur et du bras de transept Sud, ce sont les mobiliers de la Chapelle de la Vierge qui font l'objet d'une restauration.

Ces mobiliers avaient été déplacés avant la restauration de la Chapelle. Il s'agit du Christ en bois, de l'autel tombeau, du tabernacle et son gradin du XVIII^{ème} siècle, des tableaux « St André Martyr » du XVII^{ème} siècle et « Vierge au Rosaire » du XIX^{ème} siècle.

Le retable de la Vierge va pour sa part, nécessiter des interventions plus importantes que prévues car des reprises de maçonnerie en sous-œuvre devront être réalisées pour garantir sa pérennité. Ces travaux de restauration sont confiés à des entreprises de restauration spécialisées dans la conservation du patrimoine protégé, et bénéficient de subvention de l'État et du Département de la Vendée.



Partie haute du retable en cours de restauration.

Travaux du centre-bourg : la 2^{ème} phase en cours de finition

Après la réfection du parking devant l'Hôtel du Marché, les travaux d'aménagement de l'îlot central de la Grand Place sont en passe de se terminer.

Avec ce projet, un parvis a été créé laissant la part belle aux piétons, qui pourront désormais cheminer en toute sécurité.

Deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sont conservées devant la pharmacie.

Les plantations seront faites en début d'année 2025, offrant à terme un centre ombragé, convivial avec quelques assises.

Un petit préau sera également installé en 2025 sur la Grand Place, favorisant la rencontre et permettant un abri pour d'éventuelles animations.

Les nouveaux sanitaires sont terminés et mis en service depuis le 20 décembre 2024.

Dès la mi-février 2025, les travaux se poursuivront par l'aménagement de la chaussée et des trottoirs, pour la portion entre le cabinet AXA et le Café des Sports.

Ces travaux impliqueront une fermeture de la voirie à la circulation, avec mise en place de déviations pour les véhicules légers et les poids lourds.

La Municipalité remercie les commerçants et usagers pour leur patience et leur compréhension durant ces phases de travaux qui génèrent inévitablement des désagréments, mais qui permettront d'avoir un centre-ville autrement plus agréable pour tous.



Le nouveau parvis de la Grand Place.



Sanitaires installés sur la Grand Place, à quelques pas des Halles métalliques.

En bref et en images

Travaux d'agrandissement au sein du restaurant scolaire



Voirie au niveau de la Grande Rue



Installation de modulaires en vue des travaux du Groupe scolaire Le Gois



Déménagement des classes de l'école élémentaire

Enfouissement des réseaux rue des Jacobins



Modification de l'adressage en marais

Avec le déploiement de la fibre sur le territoire, les communes ont l'obligation de numéroté chaque habitation. Si la numérotation des habitations est depuis longtemps systématique en agglomération, elle ne l'était pas en zone de marais où l'adresse était seulement constituée du nom du lieu-dit.

Cette obligation de numérotation contribue à améliorer l'efficacité des services en permettant une localisation précise de l'habitation pour les services d'urgence tels que la police, le SAMU, la gendarmerie ou encore les services de livraison.

La commune s'est ainsi attelée à ce travail de numérotation, qui a commencé par la redénomination des chemins.

Les membres du Conseil des Sages ont participé à cette action, en parcourant les marais pour repérer les lieux-dits et proposer des noms de voies.

Ce travail a abouti à une dénomination de l'ensemble des chemins ruraux par délibération du conseil municipal du 12 février 2024.

S'est ensuivi la numérotation de chaque habitation par arrêté municipal individuel, la pose des panneaux de signalisation avec les noms de voies, et l'envoi d'un courrier d'information à la totalité des propriétaires concernés.



De très nombreux panneaux ont été installés hors agglomération par les agents des Services Techniques municipaux.

L'ADRESSAGE EN MARAIS C'EST :

300

maisons concernées

104

panneaux installés

Nouvelle plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre »

Dans le cadre de sa démarche de préservation de la biodiversité et de mise en œuvre de la trame arborée du territoire, la commune de Beauvoir sur Mer a poursuivi, le samedi 23 novembre dernier, pour la troisième année consécutive, sa participation à l'initiative « Une naissance, un arbre ».

Depuis le lancement de l'opération, la Municipalité s'est mobilisée pour planter des arbres fruitiers et des essences locales le long de ses sentes douces.

Création d'une sente douce et d'un verger : le « Verger de Sainte-Catherine »

Lors des deux premières opérations, organisées en novembre 2022 et février 2023, des plantations ont été réalisées sur le chemin de Sainte-Catherine, un sentier reliant la rue Opale à l'avenue des Moulins. Ce projet a permis la création d'un verger avec une trentaine d'arbres, accompagnés d'arbustes, le long d'un linéaire de près de 170 mètres, contribuant ainsi au développement naturel de la commune.



Ces plantations ont été réalisées en collaboration avec une pépinière locale située à La Garnache et sont entretenues par le service des Espaces Verts. Fidèle à ses engagements écologiques, la commune adopte des pratiques durables : zéro pesticide, utilisation de paillage naturel issu de broyat de déchets végétaux, amendement du sol réalisé avec du compost réalisé par le service, plantation de petits sujets et un enracinement maîtrisé pour minimiser l'irrigation notamment face aux périodes de sécheresse.

Ces deux premières plantations, réalisées en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants, ont été dédiées aux enfants nés en 2021 et 2022. Lors de chaque événement, les parents ont pu poser des plaques portant le prénom, la date de naissance de leur enfant et l'essence de l'arbre planté.

Aménagement d'une nouvelle sente douce dans le lotissement de la Commanderie

Pour cette troisième édition, l'opération s'étend à un nouvel emplacement, dans le lotissement de la Commanderie. Elle comprend l'aménagement d'une nouvelle sente douce, longue de 260 mètres, reliant le chemin de la Commanderie à la rue du Stade.

Dès cette année, une dizaine d'arbres seront plantés tous les cinq mètres environ, amorçant ainsi l'aménagement de ce sentier. Les plantations se poursuivront dans le cadre des prochaines opérations « Une naissance, un arbre ».

Les familles ont de nouveau été invitées à se joindre à la Municipalité pour célébrer cette action en faveur de l'environnement en posant les plaques nominatives des enfants.



Un engagement durable et participatif pour les générations futures

La commune de Beauvoir sur Mer souhaite faire de l'opération « Une naissance, un arbre » un véritable symbole de son engagement écologique et de sa vision pour les générations futures.

En associant chaque naissance à la plantation d'un arbre, la Municipalité sensibilise les jeunes familles et la population à la nécessité de préserver et enrichir le patrimoine naturel local.

Ces actions de plantation, au-delà de renforcer la trame verte du territoire, créent des lieux de vie et de partage qui évolueront avec les enfants, symbolisant leur lien durable avec la nature. En s'impliquant activement dans ces projets, les familles et les jeunes citoyens participent à la création d'espaces naturels conviviaux qui deviendront, au fil du temps, des repères pour tous, belvérites et belvérités.

La démarche s'inscrit dans une politique locale de développement durable, s'appuyant sur des pratiques respectueuses de l'environnement et la valorisation des ressources locales.

Sport

Les Archers du Pays du Gois

Nouvelle année, nouveau maillot pour Les Archers du Pays du Gois !



Présentation des nouveaux maillots du club.

C'est de nouveau une très belle saison qui a débuté pour le club des Archers du Pays du Gois (LAPG) avec l'enregistrement de 56 licenciés. L'effet JO n'y est peut-être pas pour rien.

Ce sont donc 27 adultes (dont 12 avec une licence « Compétition »), 26 jeunes et 3 poussins qui viennent pratiquer dans notre salle.

Le 3 novembre, le club a organisé son concours, comme chaque année, à la salle des Primevères de Saint-Gervais. Beau succès cette année avec 78 inscrits.

Une belle journée de sport et de convivialité grâce à l'aide apportée par tous les bénévoles (membres du club, parents) qui se sont relayés le samedi et le dimanche pour les préparatifs et le bon déroulement du concours. Un grand merci à toutes et tous !

Cette journée a été l'occasion de présenter le nouveau maillot du club (photo).

Les prochaines dates à retenir sont :

- Le 10/01/25 : Assemblée générale ordinaire
- Le 19/01/25 : Tir de la Saint-Sébastien sur notre pas de tir extérieur.
- Les 25 et 26/01/25 : le concours départemental aux Sables d'Olonne auquel devraient participer quelques-uns de nos archers.

Résultats à suivre dans un prochain article.

2025 est également l'année des 30 ans du club et nous espérons fêter dignement cet anniversaire.

Les Archers du Pays du Gois vous présentent leurs meilleurs vœux pour une nouvelle année pleine de joie et de réussite.

Culture - Loisirs

Ambreline

Bonjour à toutes et tous,

L'association Ambreline vous remercie de votre visite au Marché de Noël les 23 et 24 novembre à la salle de l'Ardoise Verte et espère que vous avez passé un bon moment malgré une météo peu engageante. Elle essaiera d'améliorer encore cette manifestation en 2025.

L'association remercie Monsieur le Maire et les employés municipaux qui nous ont aidés à l'organisation et la publicité de ce marché.

Nous souhaitons un joyeux Noël ainsi qu'une bonne année 2025 à toutes et tous.

Vous pouvez nous joindre par e-mail : ambrelinecreations85@gmail.com ou par téléphone : 06 61 09 34 81

Le président, Jean-Michel BOULÈGUE



Entrée du Marché de Noël organisé à l'Ardoise Verte.

Orchestre d'Harmonie de Beauvoir sur Mer

En fanfare... !

L'année musicale a débuté, et l'Orchestre d'Harmonie de Beauvoir sur Mer (OHB) a déjà fait plusieurs sorties.

L'OHB a participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre, a animé la messe de la Ste Cécile du dimanche 24 novembre, a animé le marché de Noël à St Urbain le dimanche 1^{er} décembre, et a le même jour donné un concert dans l'église de St Urbain suivi de la première prestation en public de l'ensemble vocal de l'École de Musique de Beauvoir sur Mer.

Ces représentations sont à chaque fois appréciées des musiciens et du public.

Un nouveau programme musical à venir

L'OHB prépare désormais avec enthousiasme le programme musical pour le grand concert annuel prévu le 5 juillet 2025 à la Salle omnisports de Beauvoir sur Mer en partenariat avec l'École de Musique.

Les morceaux choisis, de style varié, plairont assurément au plus grand nombre. De nombreuses surprises sont prévues... nous vous y attendons nombreux !

D'autres représentations auront lieu d'ici le 5 juillet, notamment le 12 avril à St Urbain, le weekend du 17 et 18 mai avec la venue en préparation de l'Harmonie de l'Île d'Yeu ou encore le 21 juin lors de la Fête de la Musique.

Les accordéonistes du Gois font leur show

Le nouvel ensemble d'accordéons « Les accordéonistes du Gois » rattaché à l'École de Musique de Beauvoir sur Mer s'est étoffé.

Il compte aujourd'hui une quinzaine d'accordéonistes amateurs, sous la baguette de Philippe NIAIY, professeur de piano et d'accordéon à l'École de Musique de Beauvoir sur Mer, de Saint-Jean-de-Monts et de Noirmoutier.

Philippe NIAIY est fédérateur et porteur de projets sympathiques, comme celui du passage prochain des accordéonistes du Gois sur le plateau télévisé de l'émission « 1, 2, 3 musette ». Une belle promotion pour ce nouvel ensemble !



L'OHB lors d'une représentation musicale.

L'Orchestre d'Harmonie recrute toujours !

Vous êtes musicien et souhaitez rejoindre une formation musicale dans une ambiance conviviale et chaleureuse, l'Orchestre d'Harmonie vous attend !

Contact :

ohbsm85@gmail.com

Président :
Olivier ROGER - 06 48 27 18 24

Directeur musical :
Sylvain NINNONET - 06 19 19 24 46

Répétitions :

Les mercredis à 20h30
36 Grand Rue



Enfance - Jeunesse - Famille

ASSOLI

- Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels -

Toute la programmation des prochaines vacances du **secteur enfance** (de 3 à 10 ans) ainsi que du **secteur jeunesse** (de 11 à 17 ans) est à retrouver sur notre site internet www.assoli.fr ainsi que sur nos réseaux : page Facebook Assoli et Instagram jeunesse_assoli.

Le thème « À la manière de... » laissera toute la place à la créativité et l'imagination des enfants sur le secteur enfance. À l'occasion, s'organisera dans nos locaux "LA GRANDE EXPO" des œuvres réalisées tout long des vacances, le vendredi 18 février à partir de 16h30.

Les jeunes à partir de 11 ans feront le plein d'animations sportives, créatives et de belles sorties, tout au long des vacances de février !

Sur le **secteur familles**, les sorties et les temps forts vont être relancés pour le premier trimestre 2025.

Vous retrouverez un "ATELIER TRIBUS" pour les enfants de 2 à 4 ans le mardi 18 février de 10h à 11h. Restez attentifs à notre actualité, un spectacle vous sera proposé.

Les ateliers adultes se poursuivent avec les initiations à l'informatique les lundis du 13/01 au 10/02, de 14h30 à 16h30 pour aborder la tablette ou le smartphone, et les mercredis du 15/01 au 12/02, de 10h à 12h, pour les débutants ou pour ceux et celles qui souhaiteraient revoir leurs bases informatiques.

Des ateliers cuisine partagée ont lieu les 1^{er} lundis de chaque mois (13/01, 03/02 et 03/03), à partir de 14h30, pour se rencontrer, cuisiner et déguster les recettes ensemble. Des ateliers coutures sont également organisés les 2^{ème} lundis de chaque mois (20/01, 24/02 et 10/03) de 9h à 11h.

NOUVEAUTÉ 2025 avec la mise en place d'un atelier carterie lundi 20/01, mardi 25/02 et lundi 17/03, ouvert à tous avec l'adhésion individuelle, pour apprendre à manipuler et réaliser ces propres créations (cartes à thèmes, boîtes à explosion...), avec les conseils d'un intervenant.



Secteur familles

Secteur jeunesse



Secteur enfance

Santé - Social - Solidarité

Fédération des Associations de Conjointes Survivants (FAVEC85)

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre association départementale a pour but :

- **DE DÉFENDRE LES DROITS** des personnes en situation de veuvage,
- **DE LES AIDER** dans leurs démarches administratives,
- **DE LES REPRÉSENTER** auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis.

Nous renseignons les personnes gratuitement.

Des permanences sont assurées :

- permanences le lundi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous : 10 bis rue Haxo à la Roche-sur-Yon (renseignements au 02 51 37 03 14)
- Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.



Contact :

Tél. : 02 51 37 03 14

E-mail : advc85@sfr.fr

www.favec.org

Avis aux associations

Vous souhaitez diffuser un article ou annoncer vos manifestations dans le prochain bulletin ?

Pour cela, merci de les envoyer par mail à l'adresse suivante :

communication@mairie-beauvoirsurmer.fr

avant le 7/03/2025

Prochaine parution de l'Aluette : avril 2025.

FÉVRIER



DIMANCHE 2 FÉVRIER
Fête du Jeu
 >>> Maison des Associations "La Rose des Vents" - 10h > 19h
 Entrée libre
 Organisée par la Municipalité

MARS

21, 22 ET 23 MARS
Stage Aïkido
 >>> Salle omnisports
 Organisé par Aikido France Kumano

SAMEDI 29 MARS
Séance Bébé Lecteurs
 >>> Bibliothèque - Ludothèque "Le 3"
 9h30 - Sur inscription - Gratuit
 Organisée par "Le 3"

AVRIL

MERCREDI 16 AVRIL
Heure du conte
 >>> Bibliothèque - Ludothèque "Le 3"
 16h - Sur inscription - Gratuit
 Organisée par "Le 3"

18, 19 ET 20 AVRIL
Exposition de peinture
 >>> Salle de l'Ardoise Verte
 Proposée par l'ARSB

VENDREDI 25 AVRIL
Soirée jeu « Enquête policière »
 >>> Bibliothèque - Ludothèque "Le 3"
 Organisée par "Le 3"

MAI

JEUDI 8 MAI
Cérémonie commémorative
 >>> Monument aux morts



SAMEDI 17 MAI
Opération "Je nettoie ma campagne... et ma ville"
 >>> Rendez-vous en Mairie
 Organisée par la Municipalité

DIMANCHE 18 MAI
Vide-grenier
 >>> Port du Bec
 Organisé par le Tennis Club

SAMEDI 24 MAI
Portes ouvertes
 >>> L'Outil en Main
 Organisées par l'Outil en Main



DIMANCHE 25 MAI
Balade fleurie
 >>> Rendez-vous en Mairie - 8h30
 Organisée par la Municipalité

SAMEDI 31 MAI
Élection Miss 15/17 Vendée 2025
 >>> Salle omnisports